

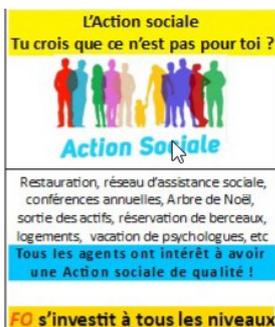
**COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL :
UNE CARICATURE DE DIALOGUE SOCIAL**

Après 3 reports, le Comité Technique, consacré à la présentation du Projet de Loi de Finances 2022, s'est tenu le 16 novembre, en présence du ministre délégué aux comptes publics, Monsieur Dussopt. Échaudées par les expériences passées de la présence des ministres dans cette instance, les syndicats dont FO ont pris l'initiative de leur adresser en amont un courrier recensant l'essentiel de leurs revendications. Sage précaution vu l'arrivée tardive du ministre en séance et son départ précipité. Que faut-il retenir de son bref propos ?

Extrait de l'intervention de FO: «Vous avez mis à profit cette période de crise sanitaire pour accélérer vos réformes structurelles, dont on cherche vainement l'intérêt pour le service public, les usagers ou encore les collectivités locales. Vous comprendrez que la colère gronde, l'exaspération grandit mais pire peut être la lassitude et le découragement s'installent durablement ! Pour FO Finances, les agents de ce ministère sont les oubliés du gouvernement ! Au nom de nous ne savons quelle exemplarité, les agents voient les emplois disparaître (30 000 en 10ans, soit pour 6 % des effectifs de la fonction publique de l'État, 80% des suppressions globales rien que ces 4 dernières années), des missions vont être transférées, abandonnées ou dans l'incapacité ministérielle d'être exécutées.

A la DGFIP, contre toute raison, le NRP se met laborieusement en place au grand dam des élus locaux à qui vous faites miroiter, parfois sous la pression, une maison de service public qui n'est en fait au mieux qu'une agence de renseignements. L'accord [financier] que la DGFIP vient de conclure ne peut être considéré comme solde de tout compte. Nous le prenons comme une reconnaissance minimale et bien tardive. (...)

**REFORME DU RESEAU DE L'ACTION
SOCIALE : UN PROJET PROFONDEMENT
AMENDE SOUS LA PRESSION SYNDICALE**



Après un groupe de travail le 21 septembre et une réunion technique le 27 octobre 2021, une nouvelle réunion conjointe Comité National Action Sociale / Comité Technique ministériel, présidée par la Secrétaire Générale, a eu lieu le 26 novembre pour évoquer la nouvelle organisation du réseau de l'action sociale ministérielle.

En avant-propos, la présidente mentionne les importantes évolutions du projet initial, suite à la concertation engagée avec les fédérations, en particulier à l'occasion de bilatérales avec certaines d'entre elles dont **FO** Finances :

- Création d'un réseau régionalisé, mais avec le maintien dans les départements d'un délégué de proximité et création de délégués sur des missions thématiques
- Maintien de l'appellation de délégué de l'action sociale, en lieu et place de chargés de mission,
- Maintien de l'identité de ce réseau et des instances (Comité National et départemental de l'Action sociale)
- Harmonisation et réévaluation de l'indemnité spécifique
- Mise en place d'une formation pour les agents du réseau
- Cartographie examinée annuellement en CNAS

CAMPAGNE DE MUTATIONS 2022

La campagne des mutations pour les mouvements du 1er septembre 2022 va bientôt démarrer.



Si les règles sont déjà bien connues de certains, pour d'autres ce n'est pas le cas. N'hésitez pas à faire appel à vos représentants de la section locale FO

DDFIP40 pour vous aider.

**RAPPEL : LE FORFAIT MOBILITE
DURABLE (FMD)**

* Modes de transport éligibles : le **vélo** (électrique ou non) et le recours au **covoiturage** (passager ou conducteur)



* Nombre minimum d'utilisation de jours d'utilisation
Au moins 100 jours (modulé selon la quotité du temps de travail et à proportion de la durée de présence)

* Montant annuel fixé à 200 € (modulé à proportion de la durée de présence)

 *La demande doit être faite avant le 31 décembre 2021*

LE COMPTE EPARGNE TEMPS



Pour les congés acquis en 2021 et non pris au 31 décembre 2021, la campagne CET sera ouverte du 10 au 31 janvier 2022.

Plus d'informations dans un prochain FLASH 40.